

Vous avez un mois pour réfléchir

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **73 (1985)**

Heft [4]

PDF erstellt am: **16.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-277548>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

PROGRAMME

« La ménagère, une travailleuse à la recherche d'une dignité », 9, 10 et 11 mai à la Maison des Jeunes de Saint-Gervais (face à l'Eglise), 5, rue du Temple à Genève.

JEUDI 9 MAI 1985

19 h. 30 : ouverture du colloque par **Jacqueline Berenstein-Wavre**, présidente de la Fondation du Collège du Travail.

20 h. 15 : conférence de **Louise Vandelac** sur « Les dessous domestiques du travail et de l'amour - Articulation du travail salarié et du travail domestique ». Discussion.

VENDREDI 10 MAI

Journée de discussion en groupes animée par **Alda de Giorgi**.

9 h. 30 : proposition des thèmes de discussion : travail ménager, travail d'amour ? Emancipation économique des femmes : à quel prix ? Quelles solutions à la surcharge de travail ménager ?

10 h. - 12 h. : travail des groupes.

12 h. : repas (*).

14 h. : présentation des thèmes de discussion en groupes (pour celles et ceux qui n'étaient pas là le matin).

14 h. 30 - 18 h. : travail des groupes.

19 h. : repas (*).

20 h. : tous ensemble : présentation du travail des groupes et discussion générale avec **Louise Vandelac**.

SAMEDI 11 MAI

14 h. 30 : « Les ménagères genevoises sous la loupe ». Explication des chiffres révélés par le Bureau cantonal de statistique à la suite de la motion de **Jacqueline Berenstein-Wavre**, députée, déposée au Grand Conseil après le premier colloque sur « La ménagère, une travailleuse », 1983.

16 h. : pause thé.

17 h. : conclusions générales du colloque par **Louise Vandelac**. Énumération de toutes les propositions concrètes soulevées. Que faire pour que chaque ménagère retrouve sa dignité en tant que travailleuse et que femme ? Déclaration.

Ces conclusions seront soulignées par les interventions de la comédienne **Monique Bertin** qui mimera quelques propositions. Avec le sourire.

19 h. : repas (*).

20 h. 30 : cabaret-théâtre. Sketches mimés par **Monique Bertin** avec **Pierre Romanens** pour la régie son-lumière, etc. Sujet : « Femme, ménage-toi ». Bien sûr !

(*) Les repas peuvent se prendre à la Maison des Jeunes de Saint-Gervais, au Restaurant des Terreaux. Menu dès 7,20 francs.

VOUS AVEZ UN MOIS POUR REFLECHIR !

Trois thèmes principaux seront abordés dans les groupes de travail

1. TRAVAIL MENAGER, TRAVAIL D'AMOUR ?

- Pourquoi le travail ménager qui assure la reproduction de l'espèce et de la vie quotidienne a-t-il si peu de valeur aux yeux de beaucoup de ménagères ? Comment ce premier creuset de notre culture est-il devenu la caricature des obèses-dépressives-à bigoudis-croqueuses de valium-hypnotisées par la télé ?
- Dépendre économiquement d'un homme peut être ressenti comme humiliant. Après avoir travaillé toute une journée sans horaires et sans loisirs en échange de la pure survie matérielle on peut sentir sa dignité bafouée.

Dans quelles conditions s'occuper des personnes qu'on aime pourrait-il être une source de plaisirs et de satisfactions ?

- La maison peut être vécue comme un lieu de solitude et d'isolement. Dans quelle mesure pourrait-on la concevoir comme un lieu de liberté créatrice, loin des contraintes et des aliénations du monde du travail salarié et de la société marchande ?
- Le travail ménager n'est toujours pas reconnu comme tel. Comment a-t-on pu réduire la gestuelle quotidienne de la reproduction de la vie au point de la confondre avec les



seules tâches d'entretien ? Est-ce ce mélange complexe de physique, émotionnel et sexuel propre aux rôles d'épouses et de mères, qui rend notre travail si opprimant et si invisible à la fois ?

2. EMANCIPATION ECONOMIQUE : A QUEL PRIX ?

Nous sommes toutes d'abord des ménagères, mais nous sommes aussi nombreuses à supporter le poids du cumul du travail ménager avec un travail professionnel, ainsi qu'à avoir des problèmes de survie financière.

Les ménagères à vie cèdent le pas aux femmes qui ont un double travail.

Les femmes mariées à vie cèdent le pas aux femmes divorcées.

Les mères volontairement célibataires sont de plus en plus nombreuses.

Pouvoir avoir un travail professionnel, pouvoir divorcer, pouvoir avoir des en-

fants sans se marier : voilà des droits que nous avons mis massivement en pratique.

Nous assumons ainsi des charges économiques croissantes.

Pourtant ce que nous devons payer en surcharge de travail, en sacrifices financiers et en solitude pour vivre tout simplement selon nos droits et nos convictions, nous seules le savons.

Une certaine indépendance économique = double travail pour un demi-salaire = une exploitation certaine

- Quels sont les effets du cumul des tâches sur l'ensemble de nos vies ?
- Quelle marge réelle d'autonomie en termes de temps et d'argent nous donne le double travail ?
- A propos de l'emploi des femmes, peut-on parler de libre choix, quand une femme sur deux est exclue du travail rémunéré, quand elles sont nombreuses à devoir travailler parce que le salaire du mari ne suffit pas ou parce qu'elles sont seules à assumer des charges de famille, quand beaucoup de travailleuses touchent des salaires au-dessous du minimum vital, quand retravailler après avoir élevé ses enfants est si difficile ?
- Combien de femmes seules peuvent compter sur leur seul salaire pour assurer leur sécurité financière et celle de leurs enfants, alors que les salaires féminins sont toujours considérés comme des salaires d'appoint ? Dans ces conditions, l'autonomie financière des femmes est-elle possible ? Certes, l'indépendance financière constitue un progrès, mais on peut sérieusement douter de la possibilité réelle pour toutes les femmes d'avoir un emploi dans la société actuelle, et ensuite d'y gagner des revenus suffisants pour être financièrement autonomes et faire vivre des dépendants, à moins d'une transformation radicale de l'organisation du travail.

3. QUELLES SOLUTIONS A LA SURCHARGE DE TRAVAIL MENAGER ?

Ce prétendu travail d'amour, isolé, non salarié, sans vacances ni retraite ni avantages sociaux, où les conditions de travail sont fonction de la fortune et du bon vouloir du mari, reste le **monopole** des femmes. Pourquoi ?

En fichu ou en jeans, le travail ménager reste l'affaire des femmes. Œuvres de Graham Ibberson (à gauche) et de Jane Anderson (à droite) exposées à la Nicholas Treadwell Gallery de Londres.

Le partage des tâches

- Où en sommes-nous avec le partage des tâches ménagères avec les hommes ?
- D'après les statistiques, aux USA, la participation des hommes aux tâches ménagères s'est accrue de 6 minutes par jour en dix ans ! Après cela, le partage des tâches reste-t-il toujours la solution la plus « évidente », la plus « logique » et la plus juste aux yeux des femmes ?
- Connaissez-vous beaucoup d'hommes qui ont choisi de travailler moins professionnellement pour pouvoir partager le travail ménager et les soins des enfants ?
- Quelles solutions voyez-vous au problème du partage des tâches ménagères ?

La socialisation du travail ménager

Les services existants sont limités. Ils nous rendent service, mais nous sommes en droit de vouloir mieux et davantage.

Quelle socialisation désirons-nous ?

Le travail ménager, les femmes de ménage, les jeunes filles au pair et les baby-sitters sous-payées

Lorsque nous voulons nous décharger d'une partie du travail ménager et des soins des enfants, c'est sur d'autres femmes que nous le faisons, moyennant une rétribution souvent discutable.

Le travail ménager se transforme ainsi en un travail rémunéré.

- Comment vivons-nous cette transformation de notre rôle (nous devenons patronnes) et de notre travail (qui est payé, mais insuffisamment) ?
- Acceptons-nous de payer 8 francs de l'heure une jeune femme pour qu'elle s'occupe de nos enfants ?

LE TRAVAIL MENAGER ET L'AMOUR

Les ménagères consacrent à l'activité nourricière une grande partie de leur temps, de leur énergie, de leur imagination. Il semble qu'au-delà du travail gratuit, indéfini, non mesuré, non mesurable, non payé et non payable, extorqué sous on ne sait quelle contrainte, il y ait là, quelque chose qui se donne dans l'attente d'une reconnaissance, d'une dignité. Est-ce une contre-partie de l'amour ?

(Sonia Dayan- Herzbrun - Les temps modernes, janvier 1983)

